

Mise en jeu de la responsabilité personnelle d'un dirigeant de société à l'égard d'un client



© 2025 Les Echos Publishing

La responsabilité personnelle d'un dirigeant de société à l'égard d'un client ne peut être engagée que s'il a commis intentionnellement une faute d'une particulière gravité, incompatible avec l'exercice normal de ses fonctions. Une simple faute de gestion n'est pas suffisante.

Gare aux conventions réglementées non autorisées dans les sociétés !



© 2025 Les Echos Publishing

Le dirigeant qui conclut une convention avec sa société sans que l'organe compétent l'ait préalablement approuvée engage sa responsabilité et peut être condamné à indemniser la société.

Achat à distance d'un bien personnalisé : pas de droit de rétractation du consommateur !



© 2025 Les Echos Publishing

Lorsqu'un consommateur achète à distance un véhicule auprès d'un professionnel, il bénéficie d'un droit de rétractation dès lors que ce véhicule n'est pas nettement personnalisé.

Tolérance zéro des employeurs envers les agissements

sexistes des salariés



© 2025 Les Echos Publishing

Le licenciement pour faute grave d'un salarié tenant, de manière répétée, des propos à connotation sexuelle insultants et dégradants à l'égard de ses subordonnés hiérarchiques est justifié.

Déplafonnement du loyer d'un bail commercial en cas de modification des facteurs de commercialité

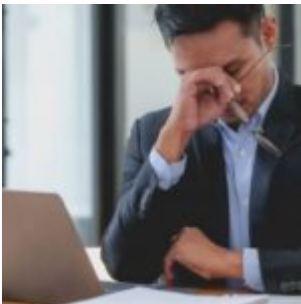


© 2025 Les Echos Publishing

Une modification notable des facteurs locaux de commercialité peut justifier le déplafonnement du loyer d'un bail commercial au moment de son renouvellement dès lors que cette modification est de nature à avoir une incidence favorable sur

l'activité du locataire.

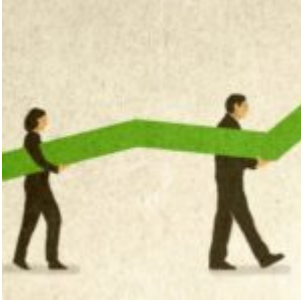
Liquidation judiciaire : quelle responsabilité du dirigeant en cas d'insuffisance d'actif ?



© 2025 Les Echos Publishing

Lorsque le dirigeant d'une société en liquidation judiciaire est condamné pour insuffisance d'actif, le montant du passif à payer est apprécié par les juges au regard de la seule gravité des fautes qu'il a commises.

Pas de cotisations sociales sur les dividendes versés à une SPFPL



© 2025 Les Echos Publishing

Sauf situation exceptionnelle, les dividendes distribués par une Selarl à une SPFPL n'entrent pas dans les revenus d'activité soumis à cotisations et contributions sociales d'un professionnel libéral.

L'action du locataire exploitant en contestation d'un congé pour reprise



© 2025 Les Echos Publishing

L'exploitant locataire qui agit en contestation d'un congé pour reprise n'a pas à mettre en cause le bénéficiaire de la reprise.

Trois salariées, une même faute, deux sanctions différentes



© 2025 Les Echos Publishing

L'employeur peut sanctionner différemment plusieurs salariés qui ont commis une même faute, si cette différence est justifiée par des éléments objectifs étrangers à toute discrimination.

Les télétravailleurs ont droit aux titres-restaurant !



© 2025 Les Echos Publishing

S'appuyant sur le principe d'égalité de traitement, les juges confirment que les télétravailleurs ont droit aux titres-restaurant dès lors que cet avantage est accordé aux salariés qui travaillent dans les locaux de l'entreprise.